



L'accès au sans fil à Montréal Un projet unique et structurant

Présentation à la Commission de l'agglomération de
Montréal sur le développement économique

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
en collaboration avec
le Service des communications et des relations avec les citoyens

21 novembre 2007

Montréal 

Contexte

- Stratégie de développement économique 2005 - 2010, *réussir@montréal* : « la Ville appuiera et facilitera l'implantation de projets wi-fi ou wimax pour le réseau sans fil à Montréal »
- But : positionner Montréal comme une ville branchée, accueillante et comme un leader dans les communications sans fil
- Il est souhaité de pouvoir offrir aux Montréalais et aux visiteurs un accès Internet sans fil
- La Ville souhaite faciliter l'accès au portail de la Ville sur le domaine public : parcs, places publiques, lieux touristiques, etc.
- La Ville souhaite que ses initiatives en matière d'accès sans fil constituent un puissant effet de levier sur le développement des réseaux sans fil dans les lieux privés

Couverture médiatique

« *L'Accès sans fil débutera à Saint-Laurent* »

- Éric Clément, La Presse, 8 mars 2007

« *L'explosion du wi-fi dans les villes nord-américaines* »

- Vincent Brousseau-Pouliot, La Presse, 31 mars 2007

« *La Terre appelle Montréal* »

- Marie-Claude Lortie, La Presse, 3 et 4 avril 2007

Modèles d'affaires

- **Modèle municipal** (re : Philadelphie)
 - couverture complète du territoire
 - ville comme fournisseur Internet pour ses citoyens
 - service payant
- **Modèle privé** (re : San Francisco)
 - couverture complète du territoire
 - service (à basse vitesse) en général gratuit et financé par la publicité
- **Modèle hybride** (re : Toronto)
 - couverture ciblée des lieux publics
 - service (haute vitesse) payant par abonnement ou tarif horaire

✓ *On compte plus de 160 projets de réseaux sans fil municipaux en Amérique du Nord à différents états d'avancement. La majorité de ces projets connaissent des difficultés financières.*

Démarche de la Ville

- Comité de travail mis sur pied à la Ville, regroupant des participants provenant des unités administratives suivantes :
 - Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
 - Service des communications et des relations avec les citoyens
 - Direction des technologies de l'information
 - Arrondissement de Ville-Marie
- Une initiative montréalaise originale et issue du milieu communautaire est identifiée

➤ Île sans fil (ISF)

Démarche de la Ville

- ISF : un modèle de réseau communautaire utilisé avec succès ailleurs dans le monde
- Les coûts de gestion de réseaux par l'entreprise privée ou une municipalité sont élevés et l'espérance de revenus est trop faible
- Au contraire, un réseau de points d'accès gratuits, essentiellement déployé et soutenu par des bénévoles, eux-mêmes utilisateurs du réseau, ressort comme une formule où tous sont gagnants
- Une façon pour la Ville d'offrir un service de qualité à ses citoyens et visiteurs et ce, à des coûts raisonnables
- Le comité de travail propose d'amorcer des discussions avec ISF afin d'élaborer un partenariat



Présentation de l'organisme communautaire *Île sans fil*



Historique

- Été 2003 : création de *Île sans fil*
- Mars 2004 : constitution légale en OBNL
- Janvier 2004 : une dizaine de points d'accès sont installés
- Été 2004 : création de *Wifidog*, un portail captif qui permet d'accélérer et de simplifier le déploiement du réseau, de réduire les coûts et de minimiser la gestion et l'entretien



Modèle d'affaires actuel

- Ce que les études démontrent
 - les propriétaires de cafés et de restaurants disposés à offrir un nouveau service afin d'augmenter et de fidéliser leur clientèle; ils ne veulent surtout pas soutenir un réseau informatique
 - peu d'utilisateurs prêts à déboursier pour obtenir un service Internet sans fil public
- Ce que *Île sans fil* propose présentement
 - un réseau entièrement soutenu par des bénévoles permettant d'offrir un service gratuit
 - le propriétaire du point d'accès paie l'équipement (moins de 100 \$) et une contribution annuelle de 50 \$ à *Île sans fil*



Sources de financement

- Contributions annuelles des propriétaires de points d'accès
- Partenariats
 - projets de recherches universitaires
 - autres projets subventionnés par les fonds publics
 - secteur d'affaires

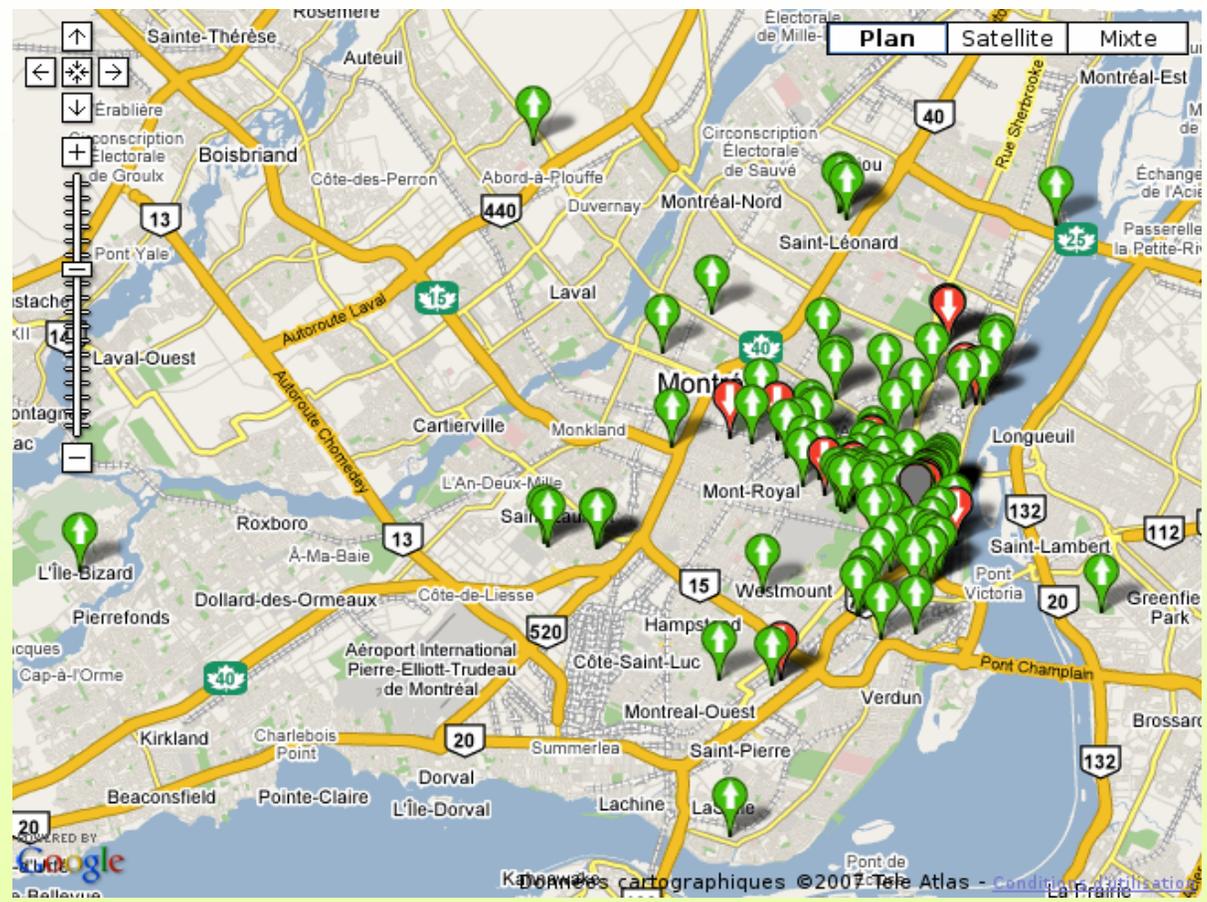


Réseau actuel

- Une liste d'attente pour l'ouverture de nouveaux points d'accès
- Environ 150 points d'accès gratuits, surtout sur les grandes artères commerciales
- Quelques parcs sont déjà couverts : Jarry, Émilie-Gamelin, Marcel-Laurin, Molson, Promenade Bellerive, etc.

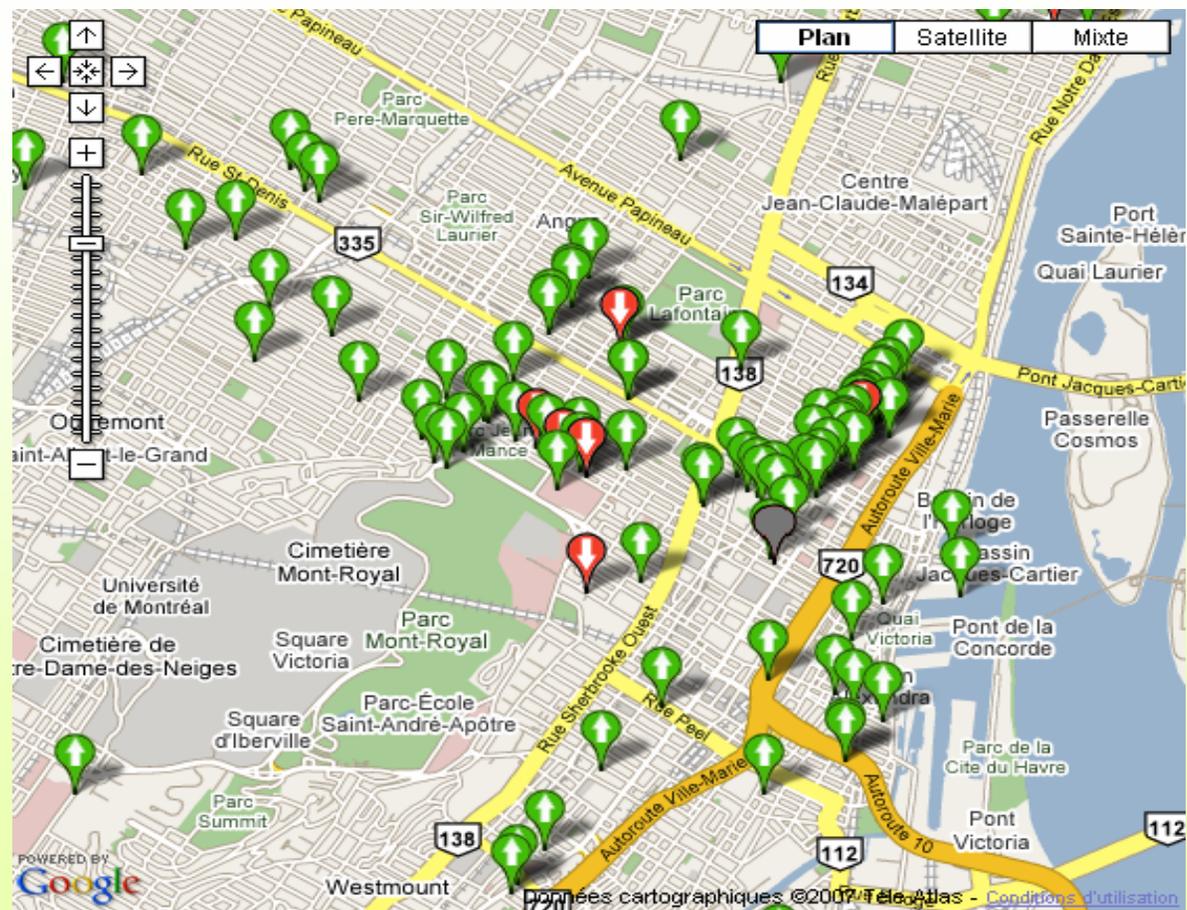


Carte des points d'accès





Carte des points d'accès





Utilisateurs

- Plus de 50 000 membres utilisateurs... en croissance soutenue
- Les profils
 - Le communicateur : courriels, messageries instantanées, téléphonie IP
 - Le travailleur autonome
 - L'amateur de jeux en ligne
 - Le touriste



Bénévoles

- Fruit du travail de plusieurs dizaines de bénévoles, aucun salarié à ce jour
- Des ingénieurs, informaticiens, gestionnaires, spécialistes du marketing et des affaires électroniques, artistes, chercheurs, etc.
- Des étudiants... aux retraités
- Deux rencontres mensuelles dans les cafés ISF



Rayonnement international

- Un tel réseau ne passe pas inaperçu
- Conférenciers en Amérique du Nord et en Europe
- Développement de *Wifidog* maintenant à l'international; utilisé sur les cinq continents



Opportunités pour Montréal

- Une meilleure connaissance par les acteurs des atouts et des limites d'une stratégie sans fil
- La position de leader de ISF au niveau mondial
- La maîtrise technologique et organisationnelle du modèle communautaire par ÎSF
- Le fort bassin de ressources compétentes disponibles
- Les leçons apprises des échecs nord-américains et du succès d'initiatives communautaires

Approche de la Ville de Montréal

- La Ville ne souhaite pas se substituer aux compagnies de télécommunications et aux initiatives du milieu communautaire
- La Ville ne souhaite pas investir massivement dans un secteur de technologies en changement constant
- La Ville reconnaît le caractère innovateur de ISF et pourrait lui fournir un appui financier et communicationnel afin que ISF soit mieux structuré, accélère sa croissance et accentue son rayonnement
- La Ville considère qu'en appuyant un organisme local, elle atteint ses objectifs d'accessibilité, tout en développant un modèle unique de service aux citoyens, original et typiquement montréalais

Partenariat envisagé

- Ville de Montréal : partenaire financier et parrain
- Objectif : > 400 points d'accès d'ici trois ans, dont environ 150 parcs et places publiques; 50 sites extérieurs ajoutés chaque année (2008 à 2010)
- Un partenariat sur cinq ans, avec révision après l'an 3 afin de réévaluer le contexte technologique et les nouvelles opportunités
- Plan et stratégie de communications conjoints

Défis du partenariat

- Une croissance soutenue qui teste les limites du modèle communautaire
- Risque d'essoufflement des bénévoles
- Difficulté de traiter avec d'autres organismes comme les SDC et les sociétés para-municipales sans avoir défini un partenariat
- Projets de R-D sous-financés

Effets structurants du partenariat

- Embauche d'un DG chez ISF (gestion courante, encadrement des bénévoles, des techniciens et des stagiaires, gestion des partenariats, financement, etc.)
- Frais d'installation initiaux (techniciens contractuels)
- Informatique et équipements réseau
- Liens internet pour les parcs et places publiques
- Projets de R-D et de promotion
- Programme de stages pour les étudiants montréalais et étrangers
- Plus grande visibilité pour l'organisme et son projet permettant de multiplier les partenaires privés, institutionnels, publics, etc.

Plan de communication conjoint

- Annonce officielle d'un projet original, typiquement montréalais, basé sur une expertise locale dans un contexte de partenariat de la Ville, de son milieu communautaire
- Promotion de cette approche originale par les partenaires
- Identification des cibles et conception des messages
- Normes graphiques (affichage dans les parcs et places publiques)
- Dossier de presse et émission des communiqués
- Désignation d'un porte-parole
- Portail de la Ville : point d'entrée obligatoire des usagers des parcs et places publiques

Avantages pour Montréal

- **Économiques**
 - faible coût, même face au projet «économique» de Paris (400 points d'accès : 2M d'euros et 0,5M euros d'entretien)
 - faibles risques dans un contexte de technologies émergentes
- **Communautaires**
 - amélioration de la qualité de vie des citoyens et des visiteurs
- **Positionnement**
 - position de leader international
 - ville dynamique, branchée et accueillante ayant su capitaliser sur ses ressources hautement qualifiées

Merci !

Montréal 